



AU FIL DES PAGES

AUTOMNE 2024



SOMMAIRE

- 03** Le mot du Maire
- 05** Diaporama
- 09** Vie communale
- 16** Vie associative & culturelle
- 19** La Métro
- 21** Informations diverses
- 23** Informations pratiques
- 24** Agenda

ÉTAT CIVIL



Mariage:

Irina ATTARDO et
Ruben PEREIRA unis
le 1er Juin 2024

ZOOM SUR...

SECURISATION DU
CARREFOUR ST SAUVEUR

MARCHE DE NOEL

BORNE DE DEPOT
DE TEXTILES





Mésageoises, Mésageois,

J'espère que vous avez passé un bel été, chaud et agréable. La rentrée communale quant à elle, se profile avec beaucoup de sujets, dont notamment :

Le projet de construction à la Touche, l'aménageur BMB Concept, pour des raisons économiques, a demandé de proroger le délai de signature finale de vente des terrains, ce qui amène à une signature chez le notaire fin février. Une bulle de mise à la vente des appartements devrait être proposée à l'automne.

Le lit d'arrêt d'urgence réalisé par l'Etat (DIRMED) est terminé. Avec les remarques évoquées par certains riverains, la DIRMED a supprimé début septembre le talus en bout du dispositif, de façon à rendre la visibilité aux usagers sortant du chemin des Plâtrières. En revanche notre demande pour le cheminement piéton entre le chemin des Plâtrières et le Pont Napoléon n'a pu être mise en place en cause « le manque de largeur de voirie ».

De même, l'aire de stationnement n'a pas pu être aménagée car « peu de visibilité » pour les véhicules qui en sortent... Tant pis, nous aurons essayé !

La vente de la maison Richard sera actée avant la fin de l'année après que les différentes servitudes (passages, eaux usées...) soient finalisées entre la commune et le notaire.

Un débroussaillage va être engagé avec ONF Vegetis sur la falaise de la Maconnière afin, par la suite, de réaliser un diagnostic / études sur les dispositifs de sécurité.

L'arrêt de bus scolaire de la Touche va être supprimé par le SMMAG Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise car il est maintenant interdit aux bus de faire « marche arrière ». Nous avons pu tenir jusqu'à ce jour mais cela devient désormais une obligation règlementaire. Les usagers devront utiliser l'arrêt de bus des « Tennis », environ 150 mètres plus bas. Nous avons demandé au SMMAG de réaliser un cheminement sécurisé par des bordures, d'environ 1,40 mètre de large, revêtu d'un stabilisé, entièrement à leur frais. Les usagers de la route devront faire attention car la voirie sera réduite et de ce fait ils seront obligés de ralentir !

Deux projets communaux importants sont menés simultanément, un sur la conservation de notre patrimoine et un autre sur la rénovation énergétique de l'école de la Romanche.

1

Concernant la conservation de l'église Sainte Marie, nous sommes accompagnés du CAUE de l'Isère avec la participation de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), d'un ingénieur du Patrimoine chargé des Monuments Historiques de l'Isère, du Département de l'Isère, des associations « Sainte Marie de Mésage », « Les Amis de l'histoire du pays Vizillois » et de la paroisse St Paul de la Romanche. Deux rencontres ont eu lieu, un pré-diagnostic du secteur et de l'état de l'édifice est en cours, ce qui nous amènera à faire des choix concernant les propositions de travaux mettant en évidence les coûts potentiels et les aides auxquelles nous pourrions souscrire.

2

Concernant l'école, les études attendues sur le maintien et la sécurité du bâtiment scolaire sont rendues et concluantes. Les élus travaillent à l'amélioration énergétique de notre école, notamment sur la toiture, toutes les menuiseries, l'isolation, le chauffage, la ventilation... Nous avons lancé une mission « d'audit d'amélioration énergétique décret tertiaire » qui nous permettra de faire un statut de nos dépenses énergétiques, des possibilités d'amélioration, de pouvoir comparer les rendements, les gains, les coûts... Nous sommes accompagnés de la SEM Inovaction en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage.

La cabine téléphonique du Grand Pont a été déplacée et posée à côté du portail d'entrée de l'école élémentaire pour permettre la création d'une « cabane à livres ». De même, à l'arrière de l'école maternelle, nous avons installé un poulailler qui sera géré par la directrice de l'école élémentaire et permettra de réduire nos déchets gris de la cantine.

Je terminerai par l'intrusion le dimanche 4 août au matin des gens du voyage qui sont entrés par le City Stade et se sont installés pendant 14 jours sur les terrains de football avec les inconvénients que l'on connaît, défections autour du camp, nuisances sonores et dégradations diverses. Leur départ, le 18 août sous la pluie, fût laborieux, je tiens à remercier le Centre Équestre, M. Noblet-Gilges de les avoir aidés à sortir avec son tracteur... Ouf !

Néanmoins, avec le mauvais temps, les dégradations sont importantes, puisque les deux stades sont quasiment inutilisables (remplis de trous et d'ornières), la barrière d'accès au City Stade cassée, la main courante détériorée et une partie du tuyau d'arrosage a été dérobée... les devis s'élèvent à environ 20 K€.

Nous avons sollicité la Métropole de Grenoble le 13 septembre pour prendre en charge ces réparations.

Néanmoins, les élus ont décidé d'engager en urgence les travaux de réfections des 2 terrains afin de permettre au club de l'ASNDM de démarrer son activité, de garder les 200 licenciés et que leurs bénévoles restent motivés.

Je remercie tout particulièrement la ville de Vizille pour sa solidarité, pour le prêt de son terrain stabilisé aux Mattons et celui du Jeu de Paume, derrière les tennis.

Nous continuons d'œuvrer sur plusieurs fronts, le maintien d'un budget de fonctionnement au plus juste, la fibre à l'école, l'élagage des arbres, le cheminement piéton entre l'arrêt de car de la Touche vers son transfert à l'arrêt des tennis, la sécurisation de la Montée de St Sauveur et de la RN85, les digues de la Romanche avec le Symbhi et tant d'autres sujets...

N'hésitez pas à venir en Mairie pour vous informer sur un thème quelconque, pour faire des propositions ou des remarques constructives pour le bien de notre Commune.

Je profite aussi en dernière minute de cet édito pour vous faire savoir que mi-septembre un grand nombre de nos agents est tombé malade. Nous avons décidé et réussi à maintenir le service périscolaire et cantine. Je tiens vivement à **remercier** le reste de notre personnel « valide » pour son professionnalisme, son dévouement, les heures supplémentaires passées malgré, pour eux aussi, quelques « faiblesses de santé ».

Je remercie un parent d'élève et une habitante, que je ne nommerai pas mais qui se reconnaîtront, pour leur précieuse aide à la cantine. Je remercie grandement nos deux agents administratifs de mairie d'avoir assuré pendant 3 jours une partie du périscolaire et du service cantine en plus de leur activité quotidienne. Sans oublier les élues, Isabelle et Christine.

Mésageoises et Mésageois, quand il le faut, nous savons tous être solidaires !
Pas besoin d'être « élu-e » pour aider au fonctionnement de la commune !

Pour finir, un immense remerciement aux associations, à leurs membres, aux bénévoles, à la ville de Vizille et ses services, à l'entreprise Mastrorillo, aux deux groupes de musique, aux familles, au public, à notre agent technique, à Daniel, aux élu.e.s... pour la pleine réussite de la Fête de la Bière du 28 septembre !!

MERCI à tous pour votre implication dans cet événement.

Je vous souhaite une bonne rentrée à tous, un bel automne, avec toutes les animations que vous proposent les différentes associations !

LES DÉLICES PERCHÉS - UN PEU DE PLUIE, BEAUCOUP D'AMOUR

L'édition 2024 des Délices Perchés a été placée sous le signe de l'adaptation et de la camaraderie.

Après un début de journée pluvieuse, spectacles et concerts de grande qualité se sont enchaînés dans l'enthousiasme général sur le parvis de la mairie et dans la chapelle St Firmin.



Encore une fois, les enfants de l'école ont apporté leur pierre à l'édifice : accompagnés par une artiste, les petits de maternelle ont participé à la fabrication d'un magnifique mobile en papier.



Les Délices Perchés remercient les bénévoles, les élus, les agents communaux et les habitants hébergeurs pour cette belle édition et vous donnent rdv sous le soleil du 13 au 15 juin 2025.

HOMMAGE

Le 22 juillet dernier a eu lieu la cérémonie en mémoire des voyageurs polonais qui ont perdu la vie dans l'accident de car survenu en 2007.

Un hommage a été rendu aux victimes, en présence de Hubert Czerniuk, Consul général de Pologne, de Jérôme Buisson Maire de Notre Dame de Mésage ainsi que d'autres élus de la commune, de Saïda Berriche et Bernard Ughetto-Monfrin élus de Vizille, du recteur de Notre-Dame-de-la-Salette, des représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers ainsi que des anonymes venus aussi pour témoigner leur soutien.

Notre-Dame-de-Mésage | Vizille

17 ans après, l'hommage aux pèlerins polonais décédés dans l'accident de car de Laffrey

C'était le 22 juillet 2007, au petit matin : le tragique accident d'un car de pèlerins polonais coûtait la vie à 26 personnes, en blessant 24 autres. Depuis, chaque année, la communauté polonaise et les acteurs locaux commémorent « cette date qui nous a endeuillés pour toujours ».

Anna est Polonaise, mais vit « à 100 m du bas de la rampe de Laffrey, depuis 40 ans ». « Là où plusieurs dizaines de ses compatriotes ont péri, là où le bruit des hélicoptères, « dont on avait pourtant l'habitude, avec les accidents de montagne », est soudain devenu insupportable...

17 ans après, Anna est devant la stèle qui égrène les noms des victimes. À ses côtés, son petit-fils. « Il aura bientôt 6 ans, il peut comprendre. Je lui explique, sans les détails bien entendu. Je veux qu'il sache que la vie n'est pas qu'un fleuve tranquille, que les tragédies existent ».

Une évidence douloureuse, que les acteurs de ce drame commémorent chaque année. « Nous étions venus dès qu'on a su », se rappelle Geneviève Piorkowski, présidente de l'Amicale des Polonais. « On a suivi les opérations de secours, nous sommes allés à l'hôpital, pour aider à traduire, mais aussi pour rassurer les victimes, réconforter les familles ». Une période « de choc, et surtout d'une énorme tristesse », disent aujourd'hui les membres de l'association. Mais un soutien indis-

pensable, « qui, on le sait, les a aidés à avancer. Ils nous remercient encore, et nous avons gardé des liens ».

Marqués à jamais

Cet accident « a marqué la Pologne, a marqué les survivants, a marqué les familles. Mais plus que cela, il a marqué à vie les secours, les forces de l'ordre, les habitants, les élus qui étaient présents. Cet accident a marqué les esprits, au plus haut point », a assuré le maire de Notre-Dame-de-Mésage, Jérôme Buisson. Surtout, « il n'aura pas été vain : aire de triage, glissière de sécurité béton et maintenant un lit d'arrêt d'urgence ont été installés. Nous apprenons de l'histoire, nous avançons avec les malheurs des uns, pour assurer la sécurité des autres ».

17 ans après, les élus de Notre-Dame (le maire et Daniel Di Fruscia, adjoint) et de Vizille (Saïda Berriche et Bernard Ughetto-Monfrin) ont écouté avec émotion le consul général de Pologne à Lyon, Hubert Czerniuk, remercier les services de secours. Nous n'oublierons jamais vos efforts et votre engagement. Un hommage qui aura forcément touché les représentants des casernes de Vizille et Vaulnaveys, dont le commandant Sabvi, le major Corbocand, le capitaine Ruiz, et les lieutenants Wallach et Berriche - l'un des premiers présents sur le site d'un drame que tous auraient préféré ne jamais vivre...

● Isabelle Calandre



Devant la stèle, le consul général de Pologne à Lyon, entouré des représentants des communes, des pompiers, de la gendarmerie, des associations et du sanctuaire de Notre-Dame de la Salette (d'où arrivaient les pèlerins). Photo Le DL/Isabelle Calandre

L'aire de freinage achève la sécurisation



L'aire de freinage (voie de détresse, avec gravier), au bas de la rampe, a nécessité des travaux de terrassement de la falaise, pour créer l'emprise d'une nouvelle voie. Photo Le DL/ILC

Après les accidents de car de 1973 (pèlerins belges, 43 morts), 1975 (pèlerins français, 29 morts) et 2007, l'Etat a enfin engagé la sécurisation de la rampe. Si après les années 70, la descente avait été interdite aux véhicules de plus de 7,5 tonnes, beaucoup contrevenaient à cela. Aussi en 2008, une aire de triage (portique en lamelles) a-t-elle été installée en amont, reposant les véhicules de plus de 2,6 m de haut - soit 7,5 tonnes. Et l'aire de freinage, commencée en 2019 en bas de la rampe, est enfin achevée, depuis juin.

Article du Dauphiné Libéré du 23 juillet 2024



LA CHAPELLE SAINT FIRMIN S'EST ANIMÉE!

Le samedi 18 mai, Isabelle Chevallier, André Bourrillon et Laurent Berger nous ont interprété respectivement les chansons de Barbara, Brassens et Brel. Dans la lumière tamisée de la chapelle, les trois compères nous ont transportés dans l'univers de ces monstres de la chanson française. Une ambiance pleine de poésie, d'humour, de tendresse, d'émotion. Un pur régal !



Quand Dom Juan rencontre Don Giovanni ! C'est ce qu'a interprété la Compagnie Scènes de Quartier le 23 juillet dernier. Molière et Mozart sur la même scène ! Un pari risqué mais sublimement réussi ! Une pièce pleine d'humour, mélangeant le classique et l'éhonté, le lyrique et le dramatique, le sensuel et le tragique ! On en redemande encore !



Ce dimanche 15 septembre la Chapelle Saint-Firmin nous a offert le décor très chaleureux de ses vitraux éclairés par le soleil pour accueillir les KesKonrisK, un groupe de l'association "Mot croisés" basée à Seyssinet Pariset. Claudie, Françoise et Ines (chanteuses) accompagnées par Robert (Chanteur - guitariste) ont présenté des reprises de chansons de Anne Sylvestre dans une mise en scène à la mode "KesKonrisK", sympathique et déjantée. Un répertoire à la fois tendre et piquant, humoristique et profond que beaucoup ont découvert ou redécouvert avec le plus grand plaisir lors de cette soirée !

Un pot de l'amitié a été offert par l'association à l'issue du concert.

OUVERTURE DES PORTES DE L'ÉGLISE SAINTE MARIE EN MAI DERNIER

L'ouverture au public de l'église romane Ste Marie de Notre-Dame-de-Mésage les 25 et 26 mai derniers a été une belle réussite : environ 120 personnes se sont déplacées, dont plusieurs élus municipaux.

L'association Sainte-Marie-de-Mésage remercie la municipalité d'avoir fauché les abords du cimetière juste avant cette fête : voilà un détail pratique qui met du baume au cœur et donne envie de recommencer ...

Le samedi, pour le Printemps des Cimetières, les tombes ont retrouvé des fleurs et des couleurs pour accueillir les visiteurs. Pour mettre en valeur sa beauté intérieure et accueillir le public, l'église a été nettoyée et illuminée.

Le succès était au rendez-vous pour les deux visites guidées, avec une trentaine de personnes à chaque fois. Le samedi soir, la messe de la Trinité, célébrée avec recueillement dans une église comble, s'est conclue par l'Ave Maria de Schubert.

De nombreuses peintures autour du thème du Moyen-Age ont été vendues au bénéfice de la restauration de l'église.

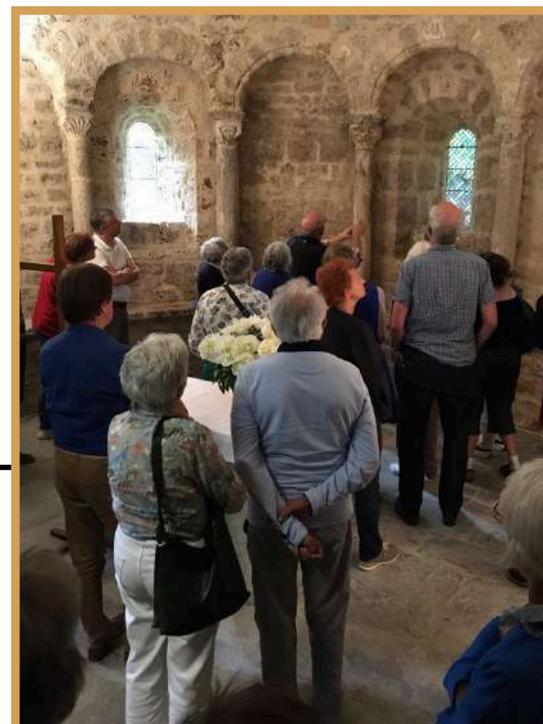


Lu sur le livre d'or :



« Un endroit qui revit, c'est magnifique, merci. »

« Une merveilleuse exposition dans la spiritualité de l'église romane, alliance de la beauté et du recueillement. »





LA FÊTE DE LA BIÈRE

La fête de la bière a eu lieu le 28 septembre.



Cette manifestation organisée conjointement par la Commune et le Comité des Fêtes a réuni plus de 600 personnes, malgré les conditions météorologiques peu engageantes.

La soirée a malgré tout été une réussite. Deux groupes de musique se sont succédé pour assurer l'ambiance musicale, le feu d'artifice a longuement ravi les spectateurs, et la bière des brasseurs locaux a particulièrement plu aux amateurs !



Music



Beer



La Commune et le Comité des Fêtes remercient toutes les personnes qui se sont engagées et qui ont aidé à ce que la fête puisse avoir lieu :

une quinzaine de bénévoles a rejoint l'équipe du Comité des fêtes pour l'occasion - mésageois et hors mésageois, le club de tennis a régallé tout le monde avec ses bons sandwiches et ses diots, le club de foot ASNDM et la gendarmerie pour le prêt de leurs grandes tonnelles, la Mairie de Vizille pour le prêt de matériel.

Merci également aux agents et aux élus de la Commune qui ont largement été mobilisés.

Un grand rendez-vous de joie et de lien entre les personnes !



CONCOURS HIPPIQUE AU CENTRE ÉQUESTRE



En juin dernier, le centre équestre a accueilli, comme chaque année, un concours international de jumping. Les cavaliers venus de France entière se sont succédé sur la carrière avec leur monture.

La Commune a apporté son soutien à l'association Jump Mésage, en offrant un Prix pour l'un des gagnants du concours.



CSO Jump'Message 16 juin 2024

Ce fut une belle journée, pleine de rebondissements et de belles émotions !

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

L'association Sainte-Marie de Mésage, créée en janvier 2024, avec l'objectif d'entreprendre la restauration de l'église Saint-Marie, ne pouvait bien sûr que participer aux Journées du Patrimoine des 21 et 22 septembre derniers.

En effet, classé monument historique, avec son air penché, son architecture médiévale, ses vitraux, ses arcatures aveugles scandées par des colonnes et des chapiteaux sculptés, l'édifice est pittoresque mais a besoin de travaux.

Pour financer le futur chantier, des peintures de Claire Jubault ont été mises à la vente tandis qu'un concert le samedi et un autre le dimanche ont aussi participé au bénéfice du projet.

Une centaine de personnes est venue admirer les lieux, dont le Maire de la Commune Jérôme Buisson et le Président du Département, Jean-Pierre Barbier.

Le projet de conservation de l'église Sainte-Marie a été examiné le 1er octobre par les instances adéquates. Nous sommes dans l'attente d'un retour.





MANIFESTATION POUR LA SECURISATION DU CARREFOUR ST SAUVEUR RN85

3 samedis d'affilée, (22 juin, 29 juin et 6 juillet) des habitants de Notre Dame de Mésage ont encore manifesté devant la Mairie de Notre Dame de Mésage jusqu'à la RN85, pour exprimer de nouveau leur mécontentement concernant le projet de sécurisation du carrefour Saint Sauveur avec la RN85.

En effet, depuis l'automne 2023, le projet n'avance pas, par conséquent, face au silence de la Préfecture et de la Dir Centre Est, qui a repris le dossier en début d'année, le collectif « Sécurisation carrefour RN 85/St Sauveur NDM » a décidé de manifester encore !

Une cinquantaine de personnes s'est mobilisée à chaque manifestation. Plusieurs élus étaient présents : Jérôme Buisson, Maire de Notre Dame de Mésage, Christian Masnada, Maire de Saint Pierre de Mésage, Gilles Strappazon, Conseiller départemental ainsi que Cyrielle Chatelain députée de la 2^è circonscription de l'Isère.

Tout s'est déroulé dans le calme et nous remercions les gendarmes de Vizille qui ont encadré et sécurisé le cortège. Nous remercions également les autres élus mésageois pour leur présence et leur soutien.

Que s'est-il passé depuis ?

Début juillet, le Préfet a envoyé un courrier mentionnant que le DCA (Département des Contrôles Automatisés) a donné une réponse définitive sur l'impossibilité de la mise en place d'un radar. Par ailleurs, le Préfet a sollicité une réunion entre la Dir Méditerranée, la Dir Centre Est et la Métropole afin d'étudier un aménagement du carrefour.

Cette réunion a eu lieu le 30 septembre dernier à la Mairie de Notre Dame de Mésage.

L'aménagement avec feux tricolores n'est pas retenu car considéré trop dangereux. Par conséquent l'option choisie est celle de la réduction du mur de soutènement à droite en montant la RN85 vers St sauveur. Le projet doit être finalisé d'ici avril 2025 pour d'éventuels travaux en 2026. En attendant, la DIR Centre Est va revoir très rapidement la signalétique autour du carrefour pour apporter d'éventuelles améliorations.

Le cheminement est long et il faut s'armer de beaucoup de patience.



**Cette fois-ci encore, nous obtenons une réponse suite aux manifestations !
Combien de temps encore devons-nous attendre pour être enfin écoutés ?**

Nous devons continuer à maintenir la pression et nous avons besoin de TOUS les habitants de Notre Dame de Mésage.

Nous sommes tous concernés par la dangerosité de ce carrefour ; nous devons agir pour notre sécurité, pour la sécurité de nos enfants, de nos petits-enfants, de nos visiteurs...

Restons mobilisés !

Le collectif « Sécurisation carrefour RN 85/St Sauveur NDM ».



La cérémonie de commémoration de l'armistice aura lieu le **lundi 11 novembre à 10h30** sur le parvis de la mairie.



Les vœux du Maire auront lieu le **mercredi 22 janvier 2025** à **18h30**

à la salle du Moulin.

Tous les habitants sont les bienvenus.



TELECHARGEZ L'APPLICATION DE LA COMMUNE



Vous connaissez City All ? C'est l'application smartphone de la Commune pour communiquer en direct avec ses habitants.

Ainsi, vous pouvez vous abonner au compte de la mairie et rester informés de l'actualité de votre commune. L'intérêt est de pouvoir recevoir des notifications en temps réel sur votre smartphone (travaux, événements culturels, vie de la commune...).

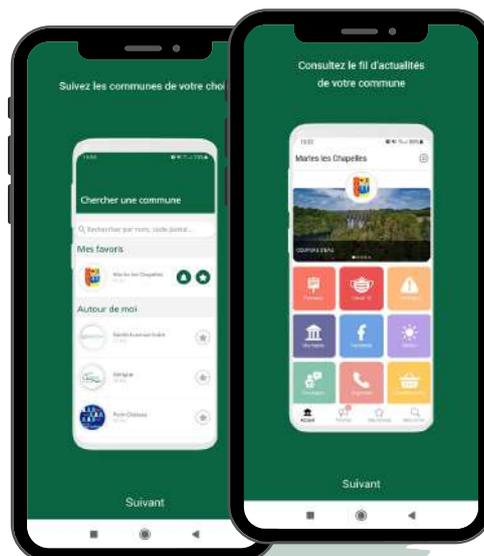
Cette application est disponible sur l'Apple Store ainsi que sur Google Play. Elle est donc accessible à tous les iPhones et aux téléphones Android.



Rendez-vous sur votre store, cherchez « Cityall » et téléchargez l'application.



Lancez l'application



Un tutoriel vous explique les intérêts de l'application



Une fois le tutoriel passé, l'application vous demande de chercher la commune qui vous intéresse. Entrez Notre Dame de Mésage et vous verrez apparaître le logo de la Commune et son nom, cliquez dessus

L'application vous demande si vous souhaitez recevoir les notifications. Cliquez sur OUI pour pouvoir être informés en temps réel de l'actualité de la Commune.





Ca y est, vous êtes arrivés !

Sur le haut de l'écran défilent les derniers articles qui ont été publiés.



Dessous, vous avez accès aux « boutons menus » pour accéder aux différentes informations

Évènements :
ne manquez plus
aucune date
importante !

Actualités :
pour tout
connaître de votre
commune

Cantine :
pour connaître les
menus de la
cantine de l'école

Météo :
prévisions
météorologiques

Travaux :
soyez informés des
travaux en cours et
des impacts qu'ils
peuvent occasionner
(fermeture de routes
etc...)

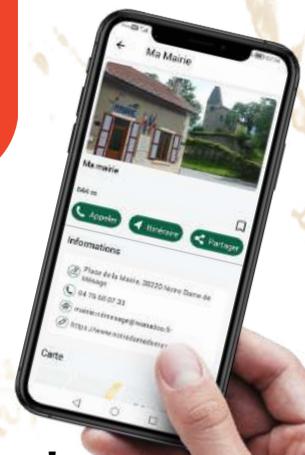
Eco Watt :
votre météo de
l'électricité, pour
consommer au
meilleur moment et
réduire les risques
de coupure.

Ma Mairie :
retrouvez toutes
les coordonnées
de la mairie

Associations :
ici les
coordonnées des
associations et
leur champ
d'action

Urgences :
pour que votre
téléphone compose le
numéro d'urgence qui
correspond à votre
situation (pompiers,
police, samu etc.)

N'hésitez pas à consulter le Fil infos, en bas de la page d'accueil, où vous retrouverez le fil de tous les articles récemment publiés !



Bonne navigation !



C'EST LE MOMENT D'ÉLAGUER

Comme chaque année, et spécialement après l'été, de nombreux arbres et buissons empiètent sur le domaine public, entraînant de sérieuses difficultés dans le ramassage des poubelles par les services de collecte des déchets de la Métropole.

En effet, une végétation mal entretenue peut avoir de lourdes conséquences : gêner voire empêcher le passage des camions poubelle, dégrader les véhicules, blesser des agents...

De plus, cet empiètement sur les voies de circulation peut également empêcher l'intervention de services de secours comme un camion de pompiers, par exemple.



Pour rappel, l'entretien des arbres et haies en limite de voie publique est une obligation, conformément à l'article 9.4 du Règlement de Collecte Intercommunale de Grenoble Alpes Métropole :

« La garantie des conditions de réalisation du service de collecte dépend en partie du gestionnaire des espaces privés ou publics, qui doit assurer l'élagage de la végétation en cas de gêne pour la circulation... ».

En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire riverain pourrait être engagée.

La Métropole appelle donc à votre plus grande vigilance pour entretenir vos végétaux et éviter ces désagréments, en particulier à l'automne. La période la plus propice pour tailler ses végétaux est d'octobre à janvier.

Et pour réduire vos déchets verts, pensez au broyage. Déposé au pied de vos plantations (paillage), le broyage de bois a de nombreux avantages : conserve l'humidité, limite le désherbage, nourrit et protège le sol...

La métropole propose même un dispositif de prêt de broyeur dans votre Commune.

Plus d'information sur
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechetsverts



DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre, en ligne, sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse suivante :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 août).

Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre).

DÉCLAREZ VOS RUCHES
ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

RECENSEMENT CITOYEN

Vous venez d'avoir 16 ans et vous êtes de nationalité française ? Vous êtes dans l'obligation de vous faire recenser dans les **trois mois** qui suivent votre date d'anniversaire.

Si vous avez plus de 16 ans mais que vous avez oublié de vous faire recenser, sachez qu'il n'est pas trop tard pour régulariser votre situation, jusqu'à l'âge de 25 ans.

Il suffit de vous rendre en mairie aux heures d'ouverture, muni(e) d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) du livret de famille à jour de vos parents et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement vous sera alors remise. Elle est à conserver, car elle vous sera réclamée pour diverses inscriptions (baccalauréat, permis de conduire...).





TRAVAUX



Installation de barrières au niveau de l'aire de jeux



Remise en état autour du city stade après le passage des gens du voyage



Remise en état autour du city stade après le passage des gens du voyage



Installation de barrières au niveau de l'aire de jeux



Pose d'un pupitre au jardin du souvenir au cimetière paysager



Nettoyage de la place de la mairie



Nettoyage de la place de la mairie



Pose d'un pupitre au jardin du souvenir au cimetière paysager



Installation de la cabine téléphonique devant l'école



Installation de la cabine téléphonique devant l'école, qui deviendra une cabane à livres



Remise à niveau des copeaux de bois de l'aire de jeux



Remise en état du city stade



Remise en état de la barrière et du portillon du potager



Création d'un poulailler à l'école



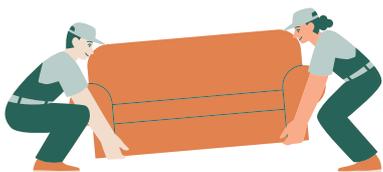
Peinture des blocs béton au stade de foot



NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants sur la Commune sont invités à se rendre en Mairie.

Par ailleurs, merci aux nouveaux locataires / propriétaires et aux personnes qui ont déménagé au sein même de la commune de signaler leur arrivée / ou leur nouvelle adresse à la mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

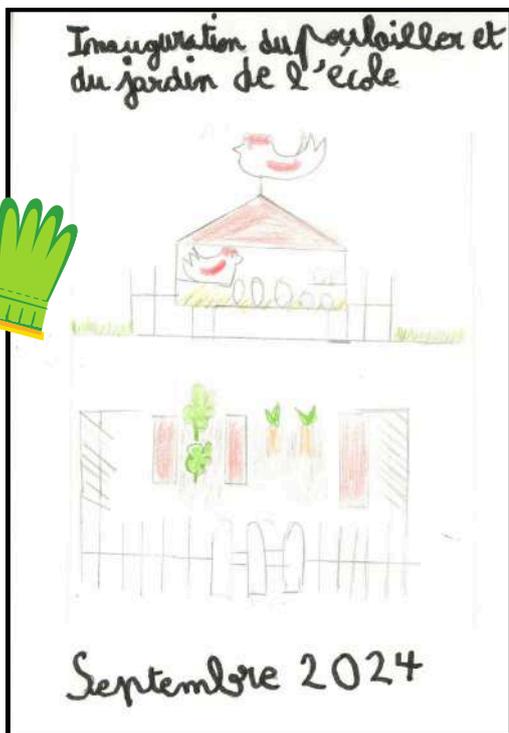


Toutes ces informations sont nécessaires afin de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde ainsi que les listes électorales.

LES REPORTERS DE L'ÉCOLE DE LA ROMANCHE

DES POULES ET DES RADIS !

A la rentrée, nous nous sommes rendus au potager et nous y avons trouvé :



- Des radis
- Des tomates
- Des courgettes énormes
- Des poivrons
- Une betterave
- De la menthe
- Des courges
- Un chou
- Des fleurs



On a aussi trouvé du basilic et avec on a fait du pesto qu'on a mangé sur des tranches de pain !

Dans le jardin, nous avons également trouvé un poulailler.

Les trois poules sont arrivées le 25 septembre !

Nous allons les nourrir avec les restes de la cantine. Comme ça, pas de gâchis !





LE SOU DES ÉCOLES VOUS INVITE À DEUX ÉVÉNEMENTS FESTIFS !

PROGRAMME AUTOMNE

2024

Octobre

12 octobre 2024

Fête d'Halloween

18h30 - 22h

Le samedi 12 octobre 2024, de 18h30 à 22h à la salle Marcel Richard, venez nombreux à notre fête d'Halloween ! Déguisements effrayants ou amusants pour petits et pour les grands, sont les bienvenus pour une soirée pleine de surprises.

Decembre

1er decembre 2024

Marché de Noël

15h30 - 17h

Ensuite, réservez votre dimanche 1er decembre pour notre 2ème édition du Marché de Noël sur la place de la Mairie. De 15h30 à 17h, venez profiter de l'ambiance festive avec la vente de vin chaud, chocolat chaud, et bien d'autres gourmandises.

Nous vous attendons nombreux pour ces moments de convivialité !



LA CHASSE

La période de chasse s'est ouverte le 8 septembre 2024 et se clôturera le 28 février 2025 pour le département de l'Isère, et le 12 janvier 2025 pour la commune de Notre Dame de Mésage.

Les chemins restent ouverts au public mais il faut rester prudent et se renseigner auprès du premier chasseur rencontré pour connaître la direction de fuite du gibier ainsi que l'organisation de la battue.



Il est préférable de porter des tenues claires ou vives, de privilégier les sentiers balisés ou régulièrement empruntés, de signaler sa présence aux chasseurs (en parlant ou en faisant signe).



Cependant, si les sangliers font des dégâts après le 12 janvier, il est possible que la préfecture ou la FDCI organisent des battues auquel cas la Mairie en sera avertie. Sur les terrains communaux les battues sont signalées par des panneaux « chasse en cours ».



Il est rappelé que le terrain militaire situé en sa totalité sur la commune de Notre Dame de Mésage est totalement interdit à tous publics par décret ministériel n° 81-132 du 6 février 1981.

Il est délimité par des panneaux « terrain militaire entrée interdite » et n'est donc pas soumis à une signalisation d'activité cynégétique particulière.



L'ACCA est locataire dudit terrain par bail avec France-Domaine et à ce titre peut y pratiquer la chasse en toute légalité. Il est demandé aux sociétaires de l'ACCA, dans la mesure du possible, de privilégier l'activité de la chasse sur ce périmètre interdit au public, dans le but de ne pas gêner les autres utilisateurs de la nature.



YES YOGA ET SOPHROLOGIE



Pour accompagner la dynamique de rentrée, l'Association Yes-Yoga Et Sophrologie vous propose :

Des ateliers collectifs,
une fois par mois

de 9h30 à 12h les Samedis :

12 Octobre – 23 Novembre – 7 Décembre

En fonction des saisons, les ateliers se déroulent en Salle d'évolution (sous l'école de Notre Dame de Mésage) ou en extérieur sur le site de la Chapelle Saint-Firmin.



De l'accompagnement individuel,
en yoga ou en sophrologie

Des cours de yoga, collectifs
et hebdomadaires,
proposés par L'Agil

les mardis de 18h30 à
20h à Notre-Dame-de
Mésage, en salle
d'Evolution

Le CLC, les jeudis de
18h30 à 20h, à Eybens,
Ecole des Ruies

NOUVEAU

Un cycle de yoga sur chaise
une pratique de yoga spécifique pour les
personnes dont la mobilité réduite est
temporaire ou permanente, liée à l'avancée
dans l'âge ou aux accidents de la vie

10 séances de novembre à
janvier, 1 heure les mardis matins
(mise en place sous réserve)



L'Association Yes-Yoga Et Sophrologie dispense des pratiques simples et adaptées à chacune et à chacun. Elles favorisent l'harmonie corps-esprit, l'apaisement du mental, la conscience de soi, la concentration, la souplesse et la résistance du corps, la circulation des énergies, l'augmentation de la capacité respiratoire et renforcent l'immunité.

Au plaisir de pratiquer ensemble !



INSCRIVEZ-VOUS AU TENNIS!

Amis sportifs,

C'est avec grand plaisir que nous démarrons cette nouvelle saison au TC Mesageois. L'heure est venue de reprendre nos raquettes et de profiter des courts !

Que vous soyez ici pour le plaisir, la compétition ou simplement pour vous maintenir en forme, le club est aussi un lieu de partage et de convivialité.

Pour une inscription ou un renouvellement, il est encore temps de le faire au club ou par mail :
tc.mesageois@fft.fr



Cette saison sera ponctuée d'événements conviviaux.

Nous organiserons des moments de détente autour d'un barbecue ou d'un verre, l'occasion pour nous rencontrer !

Nous avons hâte de vous retrouver sur les terrains !
Bonne saison à tous !



L'équipe du Club de Tennis



CLUB DE L'AGE HEUREUX



Notre club a repris ses activités le 2 septembre dernier.

Vous êtes retraité, vous aimez les jeux de société, la belote, le tarot, venez nous rejoindre pour passer un après-midi convivial.

Nous organisons également des sorties et repas bien appréciés de tous.

Nous sommes à la salle de l'Oeilly, au bâtiment du Moulin, à Notre Dame de Mésage, tous les lundis à partir de 13h45. Vous êtes les bienvenus.



Cet automne nous organisons un :
LOTO le 16 Novembre 2024 à 14h
Salle du Connex
Bâtiment du Moulin

De nombreux lots vous attendent.



Bonne fin d'année à tous !

UNE JOURNÉE AU CABARET LE BONGO

Le Club de l'Age Heureux organise LE MARDI 03 DÉCEMBRE 2024
UNE JOURNÉE TRADITION ET MUSIC HALL AU CABARET
Ouverte à tous sur réservation - Renseignements au 06 80 60 47 46

LE BONGO



Accueil et apéritif

Blanc à la châtaigne d'Ardèche et ses biscuits apéritifs

Déjeuner festif dansant, et close up par magicien (menu à titre indicatif) :

Marbré de Saumon, tartare de légumes

Paleron confit de veau au jus, mousseline de petits pois, pomme éventail

Tentation caramélisée

Eau plate - ¼ Pays d'Oc rouge « Marius » M. Chapoutier

Café ou thé

SPECTACLE REVUE « SÉDUCTION »



TOUT LE MONDE EST BIENVENU !

Ambiance musicale et rencontre
avec une partie des artistes

Départ parking du Moulin : 9h15

Retour : 18h30

Prix : 90 €

Inscription avant le 31 Octobre 2024

Plus nombreuses et plus près de vous !



Pour multiplier les solutions de collecte des vêtements, chaussures et linge de maison, les bornes éphémères de collecte des textiles sont désormais mises à disposition de façon pérenne sur 39 communes.

Depuis les années 80, nous avons doublé notre consommation de textile. On achète deux fois plus de vêtements et on les garde deux fois moins longtemps.

Pour réduire l'impact de ces textiles, il est préférable de moins et mieux consommer, d'acheter des vêtements d'occasion ou de les faire réparer plutôt que de les jeter.

La Métropole et ses partenaires ont multiplié les points de collecte depuis septembre 2024 pour faciliter le tri des vêtements, linge de maison et chaussures dont vous souhaitez vous séparer : au démarrage 91 bornes ont été placées de façon pérenne au plus près des usagers. A terme, le nombre de bornes présentes sur l'espace public sera triplé.

En moyenne, les métropolitains jettent à la poubelle **7 kilos** de vêtements et chaussures tous les ans.



UNE BORNE A ÉTÉ INSTALLÉE À NOTRE DAME DE MÉSAGE, SUR LE PARKING DES TENNIS.

Ce dispositif vise à réduire les textiles qui arrivent encore trop souvent dans la poubelle.



LES ENJEUX DE CE NOUVEAU DISPOSITIF

L'enjeu principal est de valoriser le plus localement possible les textiles collectés.

Détourner des poubelles métropolitaines 2500 tonnes par an de textile pour leur éviter d'être incinérées alors qu'elles pourraient être réutilisées ou recyclées.



Favoriser et simplifier le geste de dépôts des usagers, avec un service de proximité, bien maillé sur le territoire et accessible toute l'année.

Rassurer les usagers sur ce que deviennent les textiles collectés : ils sont triés et valorisés par des acteurs locaux et solidaires.

QUE PEUT-ON DEPOSER DANS CES BORNES ?

TOUT Y VA !



Vêtements en bon état mais aussi, usés, troués ou déchirés,



Chaussures (tissu, cuir ou plastique)



Linge de maison : draps, serviettes éponges



Les seules restrictions : pas de textiles humides ou souillés (risques de moisissures ou de pollution), ni de maroquinerie.



OÙ PEUT-ON DÉPOSER CES VÊTEMENTS, LINGE DE MAISON, ET CHAUSSURES ?

À Notre Dame de Mésage, dans la borne qui a été placée sur le parking des tennis, à côté des bennes de tri.

Retrouvez l'ensemble des points de collecte sur le site de grenoblealpesmetropole.fr/textile

OÙ VONT LES TEXTILES COLLECTÉS ?

4 opérateurs locaux et solidaires, répartis par secteurs géographiques, ont la charge de la collecte, du tri et de la valorisation de ces textiles : **La Remise, Tri-Vallées, Emmaüs et Le Relais.**

En fonction de l'état des textiles, ils seront triés puis valorisés de la façon suivante :

58,6% seront réutilisés : c'est-à-dire donnés ou revendus en boutique de seconde main en France ou bien à l'étranger.

32,6% seront recyclés selon différents procédés :

COUPE découpés en carré, les textiles deviennent des chiffons pour l'industrie.

DEFIBRAGE quand les fibres sont refilées, de nouveaux textiles sont fabriqués. Les chaussures redeviennent des semelles.

EFFILOCHAGE réduits en fibres, les textiles peuvent devenir du rembourrage de coussin, de l'isolant pour les bâtiments, des filtres...

BROYAGE coupés en lanières ou broyés, les textiles peuvent intégrer des dizaines de produits : depuis le sol des terrains de sports, à la neige artificielle des sapins ! Car les fibres donnent de la flexibilité aux matériaux.

8,8% seront éliminés afin d'être valorisés énergétiquement.

QUELLES SONT LES AUTRES SOLUTIONS ?

En dehors de ces bornes, vous pouvez donner vos textiles, linge de maison et chaussures :

Dans les bornes déjà présentes dans les déchèteries de la Métropole

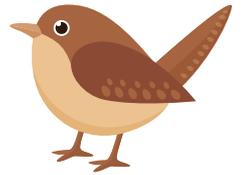
Dans de nombreux points associatifs.

Enfin, pour boucler la boucle, si vous souhaitez renouveler votre garde-robe pensez à vous rendre dans les friperies ou boutiques associatives... l'économie circulaire est encore le meilleur moyen de réduire ses déchets.



L'ASSOCIATION LE TICHODROME A BESOIN DE VOUS!

L'association Le Tichodrome est une structure d'accueil pour les animaux sauvages blessés (oiseaux et mammifères). Ils sont soignés afin d'être relâchés dans leur milieu naturel. L'association vient en aide à de nombreuses espèces sauvages présentes sur le territoire isérois. Entre 1800 et 2000 animaux et plus de 120 espèces différentes lui sont confiées chaque année.



En plus de venir en aide aux animaux sauvages blessés en les soignant au centre, Le Tichodrome a aussi pour vocation de prévenir et sensibiliser sur les principaux dangers pour ces animaux.

La majorité des causes d'arrivée des animaux en centre de soins est en lien avec l'activité humaine qui ne cesse d'augmenter - on parle alors de causes anthropiques. Nous sommes donc tous concernés.

Afin de donner une seconde chance aux animaux, le Tichodrome a pour mission de soigner, pour ensuite relâcher la faune sauvage. Association agréée au titre de la protection de l'environnement, le Tichodrome prend donc financièrement en charge la convalescence des animaux sauvages blessés, découverts par des particuliers.

✂ **TOUT CELA A UN COUP** ✂

L'association bénéficie de subventions qui restent aléatoires et de l'aide de quelques mécènes, mais vit majoritairement de dons et adhésions (45% des recettes en 2023). Ainsi, pour maintenir une qualité de soins et également faire face à l'augmentation des coûts liés à l'inflation, le Tichodrome a mis en place une cagnotte en ligne, que vous pouvez retrouver sur <https://www.le-tichodrome.fr/nous-avons-besoins-de-vous/>



N'hésitez pas à la partager sur vos réseaux et à votre entourage!



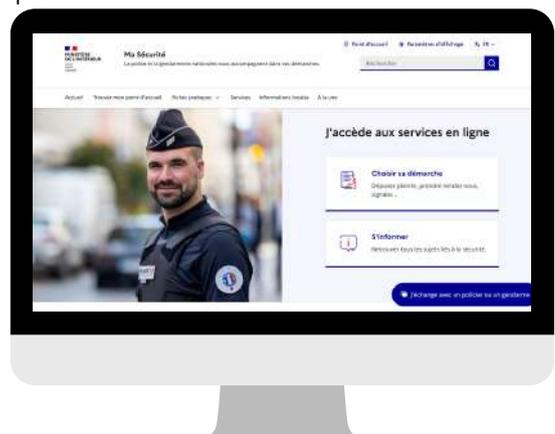
DÉCOUVREZ LE SITE MA SÉCURITÉ

Dans le cadre de sa transformation numérique accélérée par la crise sanitaire en 2020, la Police nationale a placé le service à la population au cœur de sa stratégie numérique.

Elle a créé pour ce faire une offre de téléservices facilitant les démarches et l'accès à l'information de l'utilisateur : MA SÉCURITÉ.

Ce guichet unique administré conjointement avec la Gendarmerie nationale permet aux usagers d'effectuer de nombreuses démarches en ligne sans se déplacer, de procéder à des signalements et d'échanger avec un policier 24h/24.

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr>





EVANE – ETUDE SUR LE VÉCU ET LES PRATIQUES PARENTALES

Santé publique France lance l'étude Évane auprès de parents d'enfants de 0 à 2 ans.

Il s'agit de mieux comprendre le vécu et la qualité de vie des parents de jeunes enfants.

L'étude Évane a pour objectif de comprendre comment les parents vivent les 2 premières années de leur enfant en s'intéressant à :

- la manière dont les parents organisent leur vie (famille, logement, travail, etc.)
- la façon dont leur organisation se répercute sur la qualité de vie.

L'étude se déroulera de mi-septembre à mi-décembre 2024.



Comment participer à cette étude ?

Si vous êtes tiré(e) au sort, vous serez contacté par l'institut Ipsos par courrier, par mail et/ou par téléphone.

Vous pouvez trouver tous les détails de cette enquête ainsi que les modalités sur le site internet www.etude-evane.fr
Vous pouvez joindre l'assistance en appelant le 0 800 970 733 (appel gratuit du lundi au vendredi de 9h30 à 17h)
ou par e-mail : evane@ipsos-direct.fr

The billboard features the logos of the République Française and Santé publique France at the top. The central text reads: 'évane Étude sur le vécu et les pratiques parentales'. Below this, a blue box contains the text: 'Vous avez un enfant de moins de 2 ans ? Santé publique France lance l'étude Évane auprès de parents d'enfants de 0 à 2 ans. Aidez-nous à mieux comprendre le vécu et la qualité de vie des parents de jeunes enfants'. At the bottom, there is a QR code and contact information: 'Plus d'informations Sur le site internet : www.etude-evane.fr Par téléphone : 0 800 970 733'. The billboard is decorated with colorful, stylized faces.



MAIRIE

Lundi : 13h30 - 17h30
 Mardi : 13h30 - 18h00
 Mercredi : Fermé
 Jeudi : Fermé
 Vendredi : 13h30 - 18h00
 Samedi : Fermé

04 76 68 07 33
 mairie.ndmessage@wanadoo.fr
 www.notredamedemesage.fr

TRESOR PUBLIC

Depuis le 1er janvier 2022, la Trésorerie de Vizille est fermée. Pour le paiement de vos factures locales, adressez-vous à la Trésorerie de Vif. Pour le paiement de vos impôts, adressez-vous au Centre des Impôts de Grenoble, rue Rhin et Danube.

Et pour le paiement de vos amendes et factures locales dotées d'un QR-Code, adressez-vous aux Tabac-Presses de Vizille. Plus d'infos sur www.notredamedemesage.fr.

EAU

• **Potable :**
 Problèmes techniques liés à l'eau potable (fuites, pression, travaux, qualité de l'eau...) et souscription d'abonnement, résiliation, facturation : le centre d'appels de la Régie publique de l'eau potable de la Métropole est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au 04 85 59 50 00. Informations complémentaires sur le site : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/8-gerer-mon-eau.htm>

Les abonnés à l'eau de Notre Dame de Mésage peuvent se rendre aussi à l'accueil du secteur de Grenoble-Alpes Métropole situé 43 avenue du Maquis de l'Oisans à Pont de Claix, dans la même tranche horaire.

- **Assainissement :** 04 76 59 58 17 le centre d'appels est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au 04 76 59 58 17
- **Astreinte eau potable et assainissement** (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : 04 76 98 24 27
- **Problèmes techniques liés à l'assainissement :** 0 800 500 048

MEDICAL

Pompiers : 18
 Urgences : 112 depuis un portable
 SAMU et Centre Anti-Poison : 15 (en cas d'urgence)

Urgences Médicales :
 08 10 15 33 33

Urgences 114 :
 Service public d'urgence
 Réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques

Pharmacie de garde :
 Servigardes vous informe par téléphone : 08 25 74 20 30 (0,15€/minute)
www.servigardes.fr

Maison Médicale de garde de Vizille :
 04 76 08 47 09
 • Du lundi au vendredi : 20h-23h
 • Le samedi : 14h-18h et 19h-23h
 • Le dimanche : 9h-12h, 14h-18h et 20h-23h
 Les accès directs sont déconseillés.
 Il vaut mieux téléphoner avant de se déplacer.

DECHETS

Numéro vert concernant la collecte et la gestion des déchets :
 0800 500 027
 (Commande de bac pour les déchets ménagers, date de la collecte des encombrants, etc.)

Les déchèteries :
 Péage du Vizille :
 Rue du Maquis de l'Oisans, 38220 Vizille
 Champ sur Drac :
 Rue Léo Lagrange, 38560 Champ-sur-Drac

Collecte des ordures ménagères :
 Sur la commune, le jour de la collecte des ordures ménagères est le lundi.
 Lorsque le lundi est férié, la collecte est maintenue.
 Hormis le 25/12, 01/01 et 01/05, elle se fait le lendemain, soit le mardi.

VOIRIE

Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de Grenoble Alpes Métropole au : 0 800 500 027 ou en ligne sur le site lametro.fr
 Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

HORAIRES DÉCHÉTERIES

TOUTE L'ANNÉE (SAUF JUILLET ET AOUT)

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOUT

CHAMP SUR DRAC
 ET VIZILLE

Mardi et Mercredi
 8:15 - 14:15

Jeudi
 8:15 - 12:15

Vendredi et Samedi
 8:15 - 12:00 et
 13:00 - 17:30

Du mardi au Samedi
 8:15 - 14:00

VAULNAVEY
 LE HAUT

Du Lundi au Samedi
 8:15 - 12:00 et
 13:00 - 17:30

Du Lundi au Vendredi
 8:15 - 15:00

Samedi
 8:15 - 12:00 et
 13:00 - 17:00

AGENDA



Mairie - Ouverture au public

L'accueil de la Mairie est ouvert au public les lundis de 13h30 à 17h30 et les mardis et vendredis de 13h30 à 18h00.

Mairie

Notre Dame de Mésage

Place de la Mairie
38220 Notre Dame de Mésage

Tél. 04 76 68 07 33

Mail : mairie.ndmessage@wanadoo.fr

Web : www.notredamedemesage.fr

Dépôt légal 4eme trimestre 2024

Responsable de Publication : Jérôme BUISSON / Comité de rédaction : Commission Communication /
Graphisme Mise en Page : Manon Gallego / Impression : Mairie / Tirage : 520 exemplaires